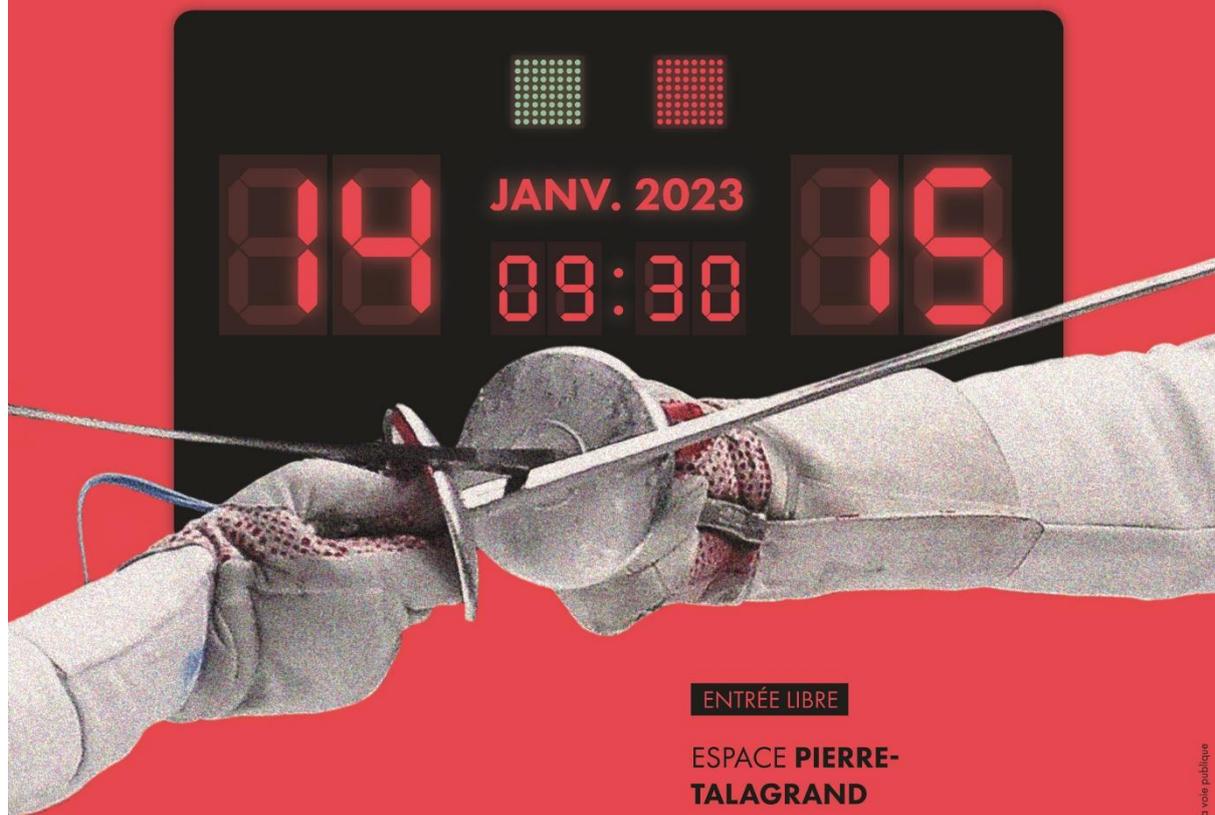


# ESCRIME

CHAMPIONNAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ FLEURET  
& TOURNOI ANDRÉ-STEIN FLEURET / ÉPÉE



ENTRÉE LIBRE

ESPACE **PIERRE-TALAGRAND**

CATÉGORIE  
**M9 À VÉTÉRANS**

20 Pl. Precipiano  
39100 Dole

Ne pas jeter sur la voie publique





**CHAMPIONNATS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**  
**Fleuret M20, sénior et vétéran (individuel et équipe)**

**Samedi 14 et dimanche 15 janvier 2023**

**Espace Pierre-Talagrand, 20 Place Precipiano 39100 DOLE**

Le Cercle d'Esgrime de Dole a le plaisir de vous inviter aux championnats de Bourgogne Franche-Comté de fleuret en individuel et par équipe.

**Samedi 14 janvier 2023**

	<b>Appel</b>	<b>Scratch</b>	<b>Début des assauts</b>
<b>Fleuret M20</b>	<b>9H30</b>	<b>10H00</b>	<b>10H30</b>
<b>Fleuret vétéran</b>	<b>11H30</b>	<b>12H00</b>	<b>12H30</b>

**Dimanche 15 janvier 2023**

	<b>Appel</b>	<b>Scratch</b>	<b>Début des assauts</b>
<b>Fleuret sénior</b>	<b>9H30</b>	<b>10H00</b>	<b>10H30</b>

Les épreuves par équipes auront lieu à la suite des épreuves individuelles

Licences : présentation de la licence 2022-2023 validée par la FFE

Arbitrage : les clubs doivent amener un arbitre à partir de 4 tireurs engagés, hommes et dames confondus. Compétition par équipe : chaque club ayant 1 équipe engagée devra fournir un arbitre selon les règles en vigueur de la C.R.A.

Les arbitres seront payés selon le tarif réglementaire du CRE.

Tenue et matériel : conforme au règlement FFE : sous-cuirasse 800N, masque double attaches avec bavette électrique, lames 5, bustiers avec mousse pour les femmes...

Formule de la compétition :

Conforme au règlement du C.R.E.

Individuel : 1 tour de poule, puis tableau d'élimination directe.

Equipe : tableau d'élimination directe. En fonction du nombre d'équipes inscrites, le Directoire Technique pourra modifier la formule.

Droit d'engagement : 10€ en individuel, à régler sur place

Les engagements sont à effectuer avant le mercredi 11 janvier 2023 23H59 dernier délai sur le site extranet de la FFE.

Seules les inscriptions sur le site de la FFE seront prises en compte.

**Article 7.3 du règlement sportif régional saison 2023**

**Si un tireur ou une équipe n'a pas été engagé dans les délais impartis, il ou elle pourra être inscrit jusqu'à la veille du championnat et pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 3 fois le droit d'engagement initialement prévu.**

**Les clubs concernés devront prévenir l'organisateur de leur engagement hors délai et s'assurer que la demande a été prise en compte.**

**Toute demande d'engagement hors délai le jour même du championnat ne pourra en aucun cas être prise en compte.**

Règles sanitaires : au moment où nous rédigeons cette feuille, il n'y a pas de consignes particulières.

Restauration : une buvette sera à la disposition des tireurs durant la compétition.

Un équipementier sera présent pendant toute la compétition

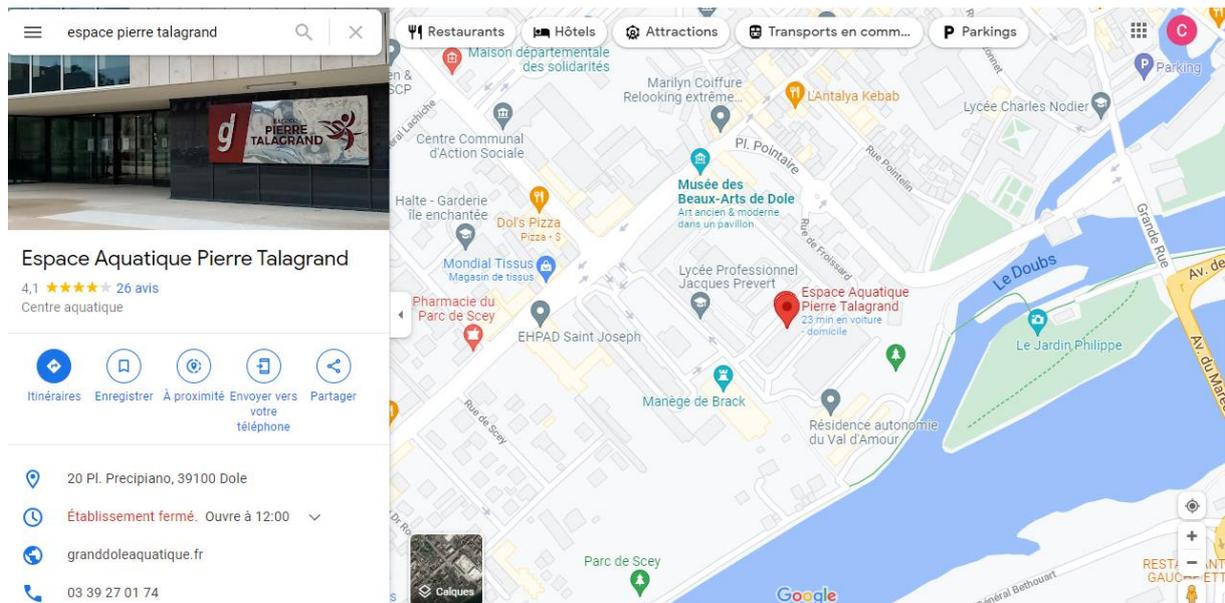


Numéro de téléphone durant la compétition :

- Président : 07 68 25 49 70

- Maître d'armes : 06 08 73 47 03





## HOTELS :

### **Hôtel Restaurant Campanile Dole**

Hôtel trois étoiles

12 RUE JOSEPH MARIE JACQUARD RN73, 39100 Dole•03 84 82 05 39

### **Hotel F1 Dole -Jura-**

Rue Alexandre Vialatte ZI des Epenottes, 39100 Dole•0 891 70 52 35

### **Eric Hôtel**

Hôtel deux étoiles

11 Rue Alexandre Vialatte, 39100 Dole•03 84 82 56 56

### **Hotel ibis Dole Sud Choisey**

Hôtel trois étoiles

Peage A39 Sortie 6, 16 Rue du Fournay, 39100 Choisey•03 84 82 18 00

### **Hotel ibis budget Dole**

Hôtel deux étoiles

Espace Commercial de Choisey, Chemin des Bauvrettes, 39100 Choisey•03 84 82 29 68

